

Faute d'avoir rejoint la CGT, le SNES et la FSU se rapprochent dangereusement de la CFDT

Beaucoup de syndiquéEs de toutes tendances expriment leur gêne vis-à-vis de la signature par la FSU, avec la CFDT, du texte intersyndical à 4 du 14 janvier. Mais en fait, n'est ce pas là une évolution logique ?

Dans un contexte politique où le pacte de responsabilité parachève l'évolution (néo) libérale de Hollande, le rôle du syndicalisme serait de durcir son expression et ses actions, au fur et à mesure que se durcit l'offensive gouvernementale. Mais les directions du SNES et de la FSU ont fait tout le contraire depuis l'élection de Hollande, entretenant des illusions sur le changement et révisant à la baisse leurs exigences et propositions d'action avec des communiqués le plus « hollando compatibles » possible (récemment sur l'éducation prioritaire et sur la formation professionnelle).

Elle est loin l'époque où les responsables du S4 pouvaient reprocher à la CFDT un syndicalisme « de proposition », qu'ils en sont venus à prôner. Le SNES ne serait-il pas en voie de CFDTisation ? Les tentatives des socialistes pour contrôler de plus en plus sa direction et le fait que cette direction se cantonne dans le calendrier d'action de confédérations européenne et internationale, qui n'ont de syndical que le nom (comme le 4 avril 14), ne vont-elles pas dans ce sens ?

Où se situe le point de non retour que la direction du SNES n'aurait pas osé transgresser et qui permette de douter de cette évolution vers la CFDT ? La trahison, spécialité de la CFDT depuis 2003 ?

Sur le « bug » inacceptable des statuts, pour qu'il n'y ait pas eu trahison de la direction si chevronnée de notre syndicat, il aurait fallu que l'incommensurable double faute de la désinformation de l'article de l'US sur la réforme Peillon des « métiers » et de l'absence de soutien de l'exécutif national aux mobilisations d'établissements contre cette réforme, résulte de « la rencontre de séries causales indépendantes », au sens durkheimien, et donc du hasard...

Les syndiquéEs qui doutent, comme moi, voteront contre le rapport d'activité. Mais la meilleure façon de les rassurer, c'est de terminer le travail entrepris par les luttes des personnels qui ont imposé la « suspension » de cette réforme des statuts. En informant enfin sur ses dangers, en exigeant son retrait définitif; en quittant les concertations et en construisant 'un rapport de force à la hauteur, en lien avec les grèves reconductibles du 92 et du 93 sur les DHG, qui doivent être soutenues et étendues.

Olivier Vinay, élu Emancipation au bureau national de la FSU (ovinay@free.fr)